



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E4 - Gestion et droit - BTS PHOTOGRAPHIE (Photographie) - Session 2011

Ce corrigé a pour objectif d'aider les étudiants à comprendre les attentes de l'épreuve de Gestion et Droit dans le cadre du BTS Photographie. Nous allons examiner les questions posées dans le sujet et fournir des réponses détaillées.

Correction des questions

Question 1 : Présentation de l'entreprise

Cette question demande de présenter l'entreprise dans laquelle le photographe exerce son activité. Il est important de décrire les éléments suivants :

- Nom de l'entreprise
- Type d'activité (photographie, vente d'images, etc.)
- Localisation
- Public cible

Une réponse modèle pourrait être :

L'entreprise "PhotoArt" est spécialisée dans la photographie professionnelle. Située à Paris, elle offre des services de photographie de mariage, de portrait et d'événements. Son public cible inclut des particuliers ainsi que des entreprises cherchant à immortaliser des moments clés.

Question 2 : Analyse des coûts

Cette question nécessite une analyse des coûts liés à l'activité photographique. Les étudiants doivent identifier les coûts fixes et variables, ainsi que leur impact sur la rentabilité. Voici les étapes attendues :

- Identification des coûts fixes (loyer, matériel, etc.)
- Identification des coûts variables (déplacements, impression, etc.)
- Calcul du seuil de rentabilité

Une réponse modèle pourrait être :

Les coûts fixes de l'entreprise "PhotoArt" s'élèvent à 1 200 € par mois, incluant le loyer et les assurances. Les coûts variables, quant à eux, sont estimés à 50 € par séance photo. Pour atteindre le seuil de rentabilité, l'entreprise doit réaliser au moins 30 séances par mois.

Question 3 : Aspects juridiques

Cette question aborde les aspects juridiques liés à l'activité photographique. Les étudiants doivent mentionner les droits d'auteur, les contrats de cession de droits, et les obligations légales. Les éléments suivants sont attendus :

- Explication des droits d'auteur
- Importance des contrats
- Réglementations spécifiques à la photographie

Une réponse modèle pourrait être :

En tant que photographe, il est essentiel de respecter les droits d'auteur. Chaque photo est protégée dès sa création. Il est recommandé de faire signer un contrat de cession de droits aux clients pour éviter toute ambiguïté sur l'utilisation des images. De plus, il convient de se conformer aux réglementations sur la protection des données personnelles lors de la prise de photos de personnes.

Synthèse finale

Les erreurs fréquentes à éviter incluent :

- Omettre des détails importants dans les réponses
- Ne pas structurer les réponses de manière claire
- Ignorer les aspects juridiques ou financiers

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque question pour bien comprendre les attentes.
- Structurer vos réponses avec des sous-titres et des listes pour plus de clarté.
- Utiliser des exemples concrets pour illustrer vos propos.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.